

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 31 mai 2021  
N° CP-2021-6-14-5

### **14<sup>ème</sup> Commission**

Commission Agglomération de Mulhouse

### **Service instructeur**

Service gestion domaine et régulation PL

### **Service consulté**

## **PROGRAMME INTERREG V RHIN SUPÉRIEUR**

### **CONVENTIONS RELATIVES AUX PROJETS N°7.17 ET N°7.21 - CHALAMPE / NEUENBURG A VELO : ETUDE ET ÉLARGISSEMENT DE 3 PONTS POUR LA SÉCURISATION ET L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE EN FAVEUR DES MODES DOUX**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver les conventions relatives au programme INTERREG V Rhin supérieur dans le cadre des projets n°7.17 "Chalampe / Neuenburg à Vélo: Etude pour la sécurisation des vélos et des piétons sur les ponts entre Chalampé et Neuenburg et n° 7.21 « Chalampé / Neuenburg à Vélo : Élargissement de 3 ponts et aménagements de voirie et en faveur des modes doux ».

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) envisage l'aménagement d'une piste mixte piétonne et cyclable reliant les Communes de Chalampé en France et Neuenburg am Rhein en Allemagne.

Pour ce faire, une étude concernant la sécurisation des vélos et des piétons sur les ponts entre Chalampé et Neuenburg am Rhein a été réalisée courant de l'année 2020 et préfinancée pour un coût total prévisionnel de 89 544 €, par m2A.

Cette étude, éligible au programme INTERREG fait l'objet d'une participation européenne de la Région Grand Est qui s'élève à un montant de 44 772 € réparti sur les années 2020 à 2024. La CeA et la Commune de Chalampé contribuent au projet en versant un montant de 5 000 € chacune. La Commune de Neuenburg am Rhein participe, pour sa part, à hauteur de 10 000 €.

La convention relative au projet n°7.17 définit ainsi les modalités de participation de chaque co-financeur et notamment la participation européenne de la Région Grand Est dans l'étude permettant la réalisation des travaux d'élargissement des 3 ponts et d'aménagement de la voirie en faveur des modes doux.

La CeA, maître d'ouvrage désigné va réaliser l'opération d'aménagement d'une piste mixte piétonne et cyclable sur une longueur de 530 mètres incluant de fait, les trois ponts franchissant la RD 39, le Grand Canal d'Alsace et le Rhin reliant les Communes de Chalampé et Neuenburg am Rhein.

Le coût total prévisionnel de l'opération éligible au programme INTERREG s'élève à un montant de 2 264 230, 50 €. Une demande de concours communautaire a ainsi été envoyée, présentée et acceptée par le Comité de suivi du programme INTERREG V Rhin supérieur en date du 19 janvier 2021.

La participation européenne sera de 1 132 115, 25 € répartie sur les années 2021 à 2024 sachant que l'ensemble des dépenses éligibles devront être payées et acquittées au plus tard le 30 septembre 2022, conformément aux dispositions de la présente convention relative au projet n°7.21.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver les termes de la convention ci-jointe, à conclure avec la Région Grand Est, la Commune de Chalampé, la Commune de Neuenburg am Rhein et m2A dans le cadre du programme INTERREG V Rhin supérieur relatif au projet n° 7.17 « Chalampé / Neuenburg am Rhein à Vélo : Etude pour la sécurisation des vélos et des piétons sur les ponts de Chalampé et Neuenburg » ;
- Approuver les termes de la convention ci-jointe, à conclure avec la Région Grand Est, le Regierungspräsidium et m2A dans le cadre du programme INTERREG V Rhin supérieur relatif au projet n° 7.21 « Chalampé / Neuenburg à Vélo : Elargissement de 3 ponts et aménagements de voirie et en faveur des modes doux » ;
- M'autoriser à signer ces conventions et le cas échéant, à procéder aux modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires ;
- Noter que la dépense de la CeA d'un montant de 5 000 € relative au projet n°7.17 sera imputée au Programme P086, Opération 001, Tranche de financement 18 ;
- Noter que la recette relative au projet n°7.21 sera imputée au Programme P086, Chapitre 13, Fonction 843, Natures 13272.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written over a faint circular stamp.

Frédéric BIERRY